



Avec le soutien de
**LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT** .be

Stage de formation sur FishBase et la taxinomie des poissons – 2023

*organisé par le Laboratoire d'Hydrobiologie et
d'Aquaculture/FSA-UAC Bénin*

Appel à candidature pour 25 bourses

Date de clôture des inscriptions : 30/08/2023
Formation: 20/11/2023 – 27/11/2023

1. Contexte

Le Laboratoire d'Hydrobiologie et d'Aquaculture (LHA) de la Faculté des Sciences Agronomiques (FSA) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) au Bénin entretient des collaborations scientifiques avec plusieurs Universités, en particulier des Laboratoires de recherches, des centres et/ou instituts de recherches, au Bénin, en Afrique, en Europe et en Amérique. L'un des partenaires privilégiés dans ce sens est le Musée Royal de l'Afrique Centrale (MRAC)/Belgique qui fait partie du Consortium FishBase (la plus grande et la plus importante plateforme on-line sur les poissons du monde entier). Dans le but de contribuer à la connaissance de la faune ichthyologique africaine, le MRAC octroie chaque année 5 bourses de stage en Belgique pour un programme de formation axé sur l'utilisation de FishBase et sur la taxinomie des poissons africains. En qualité de laboratoire partenaire, le LHA a été ciblé pour organiser cette année une formation délocalisée sur FishBase avec l'appui des scientifiques du Département de Biologie – unité d'ichtyologie du MRAC. A cet effet, 25 bourses de stage de formation financées grâce au soutien de la Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD) de la Belgique seront octroyées aux scientifiques du Bénin et de certains pays de la sous-région : Burkina-Faso, Mali, Niger, Togo).

2. Caractéristiques

Le programme de cette formation délocalisée vise à développer l'intérêt et à renforcer les capacités dans l'identification des poissons, la systématique des poissons et l'utilisation de FishBase. Il comprend les composantes suivantes :

- une description et une démonstration détaillée de FishBase et ses outils les plus importants;

- une formation sur la taxinomie des poissons africains, à savoir: des conférences théoriques et des ateliers pratiques sur l'échantillonnage et la conservation des poissons sur le terrain, des exercices d'identification, l'utilisation des clés taxinomiques, l'organisation de collections, l'examen morphologique de spécimens et l'analyse de données morphologiques existantes;
- des partages de connaissances avec un ichtyologiste de l'équipe FishBase du Musée Royal de l'Afrique Centrale, Tervuren, Belgique;
- une excursion sur le terrain à Agonlin-Lowé dans la basse vallée de l'Ouémé pour illustrer les techniques d'échantillonnage, de préservation et d'identification.

3. Groupe cible

Les scientifiques des pays sus-cités ayant une expertise avérée dans le domaine des poissons africains, de préférence sur les poissons d'eaux douces et saumâtres et leur biologie.

4. Critères d'éligibilité

- Seules les candidatures de scientifiques liés à une institution, un ministère, un centre de recherche ou une université publique pourront être prises en considération.
- Les candidats doivent être originaires et résider dans l'un des pays sus-cités.
- Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de Master ou de doctorat en biologie des organismes et écologie ou tout autre diplôme équivalent. Les scientifiques n'ayant pas ce diplôme devront démontrer une expérience professionnelle consistante en relation avec l'ichtyologie.
- Les candidats doivent être libres de tout autre engagement professionnel pendant la période de la formation.

L'évaluation des candidatures portera sur l'examen du Curriculum Vitae du candidat et aussi sur les bénéfices directs ou indirects que cette formation apportera au candidat et à son institution d'origine. Un accent sera également mis sur les perspectives d'une collaboration continue entre le candidat, son institution et le LHA.

Toutes les candidatures seront soumises à l'évaluation d'experts internes du MRAC et du LHA.

Les candidatures féminines et celles en provenance des directions techniques de pêche sont fortement encouragées.

5. Soumission de la candidature

Pour être complet, le dossier de candidature devra contenir les éléments suivants :

1. Un Curriculum Vitae détaillé avec les preuves des expériences acquises précédemment.
2. Une lettre de motivation mentionnant :
 - les raisons pour lesquelles vous vous considérez comme un bon candidat pour cette formation;
 - les bénéfices que la formation apportera à votre institut d'origine;
 - le degré de bénéfices directs et indirects que la formation vous apportera dans vos recherches futures sur la biodiversité des poissons;

- vos intentions quant à l'utilisation de FishBase et votre apport possible à la base de données;
 - les perspectives d'une collaboration continue entre vous, votre institution d'origine et le LHA.
 - les possibilités d'activités de rétrocession (votre rôle en tant qu'acteur potentiel de changement).
3. Une lettre d'autorisation de votre employeur (institut de recherche, ministère, université, ...) quant à votre participation au programme de formation, confirmant votre fonction actuelle dans l'institution et s'engageant à utiliser les nouvelles compétences acquises. Cette lettre devra être signée et datée (avec le cachet de l'institution). Le nom, la fonction et les coordonnées de l'auteur (email, téléphone) de la lettre d'autorisation devront être clairement mentionnés.
4. Une photocopie des diplômes pertinents ;
5. Une photocopie de votre pièce d'identité.
6. une liste complète des publications selon le système international de référence (auteur(s), année de publication, titre de la publication, titre du journal ou livre, nombre de pages,).

Aucun autre élément hors des éléments requis ne sera pris en considération pour l'évaluation de la candidature ou du candidat.

Le candidat qui remplit les conditions énumérées doit faire parvenir un dossier complet (sous 1 seul fichier de format pdf portant son nom) aux deux adresses suivantes : ldjiman@yahoo.fr et callfishbase@africamuseum.be au plus tard le **30 août 2023** avant minuit (GMT+2).

Tout dossier déposé après le 30 août 2023, incomplet, ou ne respectant pas les conditions décrites ci-dessus sera rejeté.

L'accusé de réception de l'envoi de la candidature ne se fera que par le biais d'un email à l'adresse e-mail de réception de la candidature dans les meilleurs délais possibles.

Les candidats seront informés personnellement du résultat de la sélection début septembre 2023.

6. Conditions de la bourse

- Le **matériel** spécifique à la formation sera fourni aux participants.
- **Engagement** : Les candidats sélectionnés devront être disponibles pour participer à l'entièreté de la formation. Une fois sélectionnés, les candidats sont tenus d'assister à l'intégralité de la session de formation, de participer à tous les cours, de participer à la visite sur le terrain, de respecter le calendrier et le programme de la formation et de remplir un formulaire d'évaluation à la fin de la formation. Toute violation de cet engagement pourra entraîner l'annulation de la participation de l'intéressé.
- **Durée** : la durée totale de la formation est de 7 jours, du 20 au 27 novembre 2023. Les candidats sélectionnés sont censés être disponibles pour toute la session de formation et doivent arriver à Cotonou avant le début de la formation. La formation aura lieu dans les locaux du LHA.
- **Frais pris en charge** : Les frais liés aux pauses café et déjeuner et à l'excursion sur le terrain seront pris en charge par les organisateurs de cette formation. A cela s'ajoutent les frais de déplacement par bus et d'hébergement pour les stagiaires venus de loin. Aucun autre type de remboursement ne sera fourni.